

Service du greffe

Division du soutien aux commissions permanentes,
aux conseils consultatifs et au Bureau de la présidence du conseil

Commission permanente sur l'examen des contrats

Présidence

Dominic Perri

Arrondissement de Saint-Léonard

Vice-présidences

Valérie Patreau

Arrondissement d'Outremont

Membres

Céline-Audrey Beauregard

Arrondissement de Verdun

Caroline Braun

Arrondissement d'Outremont

Nathalie Goulet

Arrondissement d'Achuesic–
Cartierville

Enrique Machado

Arrondissement de Verdun

Peter McQueen

Arrondissement de Côte-des-
Neiges – Notre-Dame-de-Grâce

Sylvain Ouellet

Arrondissement de Villieray– Saint-
Michel–Parc-Extension

Stéphanie Valenzuela

Arrondissement de Côte-des-
Neiges– Notre-Dame-de-Grâce

Le 12 mai 2025

Rapport d'examen de la conformité du processus d'appel d'offres

Mandat SMCE257428006

Accorder 3 contrats à Durabac inc., pour la fourniture et l'installation de bennes compactrices sur des châssis de camions fournis par la Ville - Dépense totale de 14 849 372,94 \$, taxes incluses (contrats : 12 912 498,21 \$ + contingences : 1 936 874,73 \$) - Appel d'offres public 24-20744 (3 soumissionnaires)

ORIGINAL SIGNÉ

Dominic Perri
Président

ORIGINAL SIGNÉ

Katherine Fortier
Coordonnatrice,
Soutien aux commissions
permanentes

Introduction

La Commission permanente sur l'examen des contrats s'assure de la conformité du processus d'appel d'offres à l'égard des contrats qui lui sont soumis et en fait état aux instances compétentes, avant l'octroi. Cette commission peut également proposer, le cas échéant, des améliorations à ce processus.

Les modalités de fonctionnement de la Commission sont prévues dans le *Règlement sur la Commission municipale sur l'examen des contrats (11-007)* et le *Règlement sur la Commission d'agglomération sur l'examen des contrats (RCG 11-008)*.

Les contrats examinés par la Commission doivent répondre à certains critères fixés par les conseils. Ceux-ci ont fait l'objet de résolutions du conseil municipal (CM23 0447) et du conseil d'agglomération (CG23 0205).

Mandat SMCE257428006

Accorder 3 contrats à Durabac inc., pour la fourniture et l'installation de bennes compactrices sur des châssis de camions fournis par la Ville - Dépense totale de 14 849 372,94 \$, taxes incluses (contrats : 12 912 498,21 \$ + contingences : 1 936 874,73 \$) - Appel d'offres public 24-20744 (3 soumissionnaires)

À sa séance du 23 avril 2025, le comité exécutif a mandaté la Commission permanente sur l'examen des contrats pour étudier le présent contrat, qui répondait au critère ci-dessous :

Lot 2

- Contrat de biens et services d'une valeur de plus de 4 M\$ répondant à la condition suivante :
 - L'adjudicataire en est à son troisième octroi de contrat consécutif pour un contrat récurrent.

Le 30 avril 2025, les membres de la Commission ont étudié la conformité du processus d'octroi relatif à ce mandat dans le cadre d'une séance de travail à huis clos tenue en visioconférence.

Au cours de cette séance, les responsables du Service du matériel roulant et des ateliers, Division de la planification et du soutien aux opérations, ont d'abord précisé qu'il s'agit d'une entente-cadre pour la fourniture et l'installation de bennes compactrices sur des châssis de camions fournis par la Ville pour aider à répondre à des besoins opérationnels, notamment pour la gestion des déchets. Ils ont également rappelé que le dossier se qualifie à la Commission pour le lot deux, dont le montant s'élève à plus de 4 M\$ et que l'adjudicataire en est à son troisième octroi consécutif.

L'appel d'offres a suscité l'intérêt de quatre preneurs du cahier des charges, dont trois ont déposé une soumission. Pour les trois lots, Durabac inc. a présenté le prix le plus bas. Pour le lot 2, soumis à la Commission, le prix montre un écart de 2,32 % avec l'estimation et de 0,33 % avec le deuxième plus bas soumissionnaire. Les responsables ont indiqué que le calcul utilisé pour l'estimation se base sur plusieurs critères, dont le prix le plus bas de la dernière entente, indexé jusqu'à l'année en cours; le prix le plus bas disponible sur SEAO; et le prix budgétaire le plus bas obtenu par sondage auprès des fournisseurs. Comme en témoigne le faible écart avec l'estimation, cette approche permet une bonne précision, puisqu'elle est basée sur des références de marché récentes et pertinentes.

À la lumière des résultats, les représentants du Service ont conclu en recommandant de poursuivre le processus d'octroi avec Durabac inc.

Au terme de la présentation, les membres ont, entre autres, voulu savoir pourquoi le Service ne sollicitait pas le marché pour les châssis et les bennes dans un même appel d'offres. Les responsables ont précisé que c'est principalement pour des raisons économiques, puisque la Ville obtient un rabais de volume, et pour faciliter l'entretien, qui doit se faire à l'aide de logiciel. Il deviendrait complexe d'avoir une variété de produit avec des particularités différentes.

Conclusion

À l'issue de ses travaux, la Commission permanente sur l'examen des contrats remercie les ressources du Service du matériel roulant et des ateliers, Division de la planification et du soutien aux opérations pour leurs interventions au cours de la séance de travail et adresse la conclusion suivante au conseil :

Considérant que le dossier soumis à l'examen répond aux critères établis par le conseil municipal, en l'occurrence :

Lot 2

- *Contrat de biens et services d'une valeur de plus de 4 M\$ répondant à la condition suivante :*
 - *L'adjudicataire en est à son troisième octroi de contrat consécutif pour un contrat récurrent.*

Considérant les renseignements soumis aux commissaires;

Considérant les nombreuses questions adressées aux responsables du dossier;

Considérant l'analyse approfondie par la Commission des différents aspects liés à ce dossier :

À l'égard du mandat SMCE257428006 qui lui a été confié, la Commission permanente sur l'examen des contrats constate, à l'unanimité, la conformité du processus tenu dans le cadre de ce dossier.